

Rentrée scolaire : le ministre face à un choc de réalité

Le Panneau syndical SUD éducation #80 ■ Septembre 2020

► Allègement du protocole : le gouvernement met en danger les personnels, les élèves et leurs familles

Le ministre de la Santé Olivier Véran a déclaré aujourd'hui à la presse que les mesures de protection et de prévention des élèves et des personnels face à la pandémie de Covid-19 seront revues fortement à la baisse.

Le ministre prévoit que lorsqu'un-e élève est testé-e positif ou positive à la Covid-19, il ou elle sera le ou la seul-e de sa classe à faire l'objet d'une mesure d'isolement de seulement sept jours, au motif que les élèves seraient « moins susceptibles » de répandre le virus que les adultes. Les autres élèves seraient dans ce cas supposé-e-s continuer de se rendre dans leur école ou leur établissement. Le gouvernement ne prévoit même pas de faire tester les élèves de la classe ou les personnels (AESH, enseignant-e-s) en contact avec les élèves.

Le gouvernement, incapable de juguler la fièvre, préfère briser le thermomètre. Alors que plus de 2 000 classes sont fermées et que leur nombre est amené à s'accroître durant les prochaines semaines, le ministère met délibérément en danger les personnels, les enfants, et leur famille dans le but de réduire le nombre de salarié-e-s amené-e-s à garder leurs enfants. Pour cela, il est prêt à réduire le protocole sanitaire à une coquille vide.

SUD éducation dénonce l'attitude irresponsable du gouvernement qui passe par pertes et profits une politique de santé publique au nom des intérêts des capitalistes.

Depuis plusieurs mois, SUD éducation revendique la mise en œuvre rapide d'un plan d'investissement d'urgence dans l'éducation, avec notamment une réduction importante des effectifs en classe par un recrutement massif de personnels.

SUD éducation exige le maintien d'un protocole sanitaire raisonnable qui concilie réellement continuité des apprentissages en classe et santé publique.

Pour vos droits : consultez le dossier spécial COVID de SUD éducation

<https://www.sudeducation.org/covid-19-presence-de-symptomes-contact-avec-une-personne-positive-quels-sont-mes-droits-et-obligations/>

Exigeons la prime REP/REP+ pour les AED et AESH!

Une campagne de SUD éducation

Depuis la création des REP les personnels touchent une indemnité au nom de la spécificité de leur travail et la pénibilité de leurs conditions de travail. Tous les personnels ? Non.

Les AED et les AESH ne perçoivent toujours pas l'indemnité REP, autour de 208 euros pour un contrat annuel d'une quotité de 50 %. Pourtant AED et AESH font partie du personnel d'encadrement et d'accompagnement et contribuent au même titre que les autres personnels, titulaires ou non titulaires, à la réussite de tou-te-s les élèves en éducation prioritaire.

SUD éducation revendique le versement de l'indemnité REP à tous les personnels travaillant en éducation prioritaire.

Vous trouverez sur le site de SUD éducation tout le matériel de cette campagne

Le sexisme fait sa rentrée

Lundi 14 septembre, des collégiennes et lycéennes se sont organisées et s'organisent encore pour lutter contre le sexisme dont elles sont victimes dans leurs établissements scolaires.

Pour répondre à cette mobilisation, le ministre a déclaré « qu'il suffit de s'habiller normalement et tout ira bien. »

**PAS TOUCHE
AUX CAMARADES**



**TOUTES ET TOUS À
POITIERS**

Toutes les infos

www.sudeducation.org



@SUDeducationfederation



@SUD_education